Image not found or type unknown

Logement à titre gratuit a une petite fille

Par **linette**, le **23/10/2011** à **14:54**

Bonjour,
Maman a 5 enfants,elle est atteinte de la maladie d'alzeimer.nous lui avions laisser au deces de papa la maison en usufruit
Une de ses petites fille a habité gratuitement pendant 11ans un de ses appartement,au départ de celle ci une autre petite fille a pris pocession du meme appartement gratuitement.
Ma question, nous les enfants pourrons nous au déces de maman reclamer quelque chose car nous nous sentons floues d'autant qu'elle a fait des difference entre ses autres petits enfant elle en n'a 16

Par **mimi493**, le **23/10/2011** à **16:08**

Le logement occupé par les petites-filles était-il aussi occupé par votre mère ?
Pourquoi avoir laissé faire, le tuteur de votre mère ne s'y est pas opposé ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés